



CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 27 janvier 2017

Membres du Conseil Municipal présents :

Alfred INGWEILER, Maire

Mme Michèle PARISOT épouse MULLER, 1^{ère} adjointe

M. François SCHNELL, 2^{ème} adjoint

M. Jacky KUNTZ, Mme Francine BOUTY, M. Gilbert KUNTZ, Mme Sonia FROHN,

Mme Isabelle BATISTA, M. Claude STRINTZ, M. Stéphane POUVIL,

Mme Myriam VIX, Mme Eliane GASTEBOIS. M. Patrick BLANCHONG

Absents excusés : M. Richard ROBERT qui donne procuration à M. Alfred INGWEILER, M Nicolas STEPHAN.

Le Maire salue l'assemblée, réitère ses meilleurs vœux pour 2017 et procède aux remerciements suivants :

- Au comité de rédaction du « BIC » et du « RETRO » et à l'équipe qui s'est chargée de la distribution.

M. Le Maire demande le rajout d'un point à l'ordre du jour :

- Rénovation du clocher (surcoût travaux).

Prochaine séance du CM : le VENDREDI 03 MARS 2017 à 19H30

2017.01.01 - Désignation du secrétaire de séance :

Mme Eliane GASTEBOIS a été désignée secrétaire de séance.

2017.01.02 - Approbation du compte-rendu de la séance du 28 novembre 2016 :

Le compte-rendu du 28 novembre 2016 est approuvé à 13 voix pour et 1 abstention.



2017.01.03 - Préparation budget 2017

M. le Maire explique que la phase de préparation budgétaire a débuté.

Pour permettre aux conseillers d'avoir une image concrète des dépenses et des recettes de la commune, il leur avait transmis un tableau retraçant l'ensemble des mouvements en FONCTIONNEMENT et en INVESTISSEMENT avec indications du nom des entreprises, des organismes et le détails de certaines factures et recettes.

Il a rappelé que ce tableau n'était pas un document comptable au sens « strict » du terme mais son analyse doit faciliter l'approbation du compte administratif et du compte de gestion qui sera soumise à la prochaine réunion du Conseil ainsi que les prises de décisions pour l'élaboration du budget primitif 2017

Ce tableau est passé en revue avec les conseillers et M. le Maire a répondu aux différentes questions posées et a apporté toutes précisions utiles et nécessaires.

2017.01.04 - Salle Communale :

Lors de la réunion fin novembre 2016 avec le Cabinet Heintz et le CAUE, ceux-ci avaient signalé que la commune devait désigner un bureau pour une mission de « contrôle ». Cette mission obligatoire comprend plusieurs volets.

M. le Maire demande au Conseil l'autorisation de consulter différents prestataires pour l'obtention de devis.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal donnent, à l'unanimité des membres présents, l'autorisation à M. le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires pour permettre de choisir un prestataire.

2017.01.05 - Désignation d'un représentant à la CLECT :

Monsieur le Maire explique :

Conformément aux dispositions de l'article 1609 nonies C-IV du code général des impôts, il est créée au sein de la Communauté de Communes, une Commission Locale d'Evaluation des transferts de charges (CLECT).



La CLECT est chargée d'évaluer les transferts de charges et de se prononcer lors de tout nouveau transfert de charges.

Chaque Conseil Municipal des Communes Membres de l'EPCI dispose d'au moins un représentant au sein de cette Commission. Cela permet de garantir une juste représentation des parties engagées.

La qualité de ces représentants ne fait pas l'objet de dispositions particulières. Un Conseiller Municipal peut donc siéger à la fois au sein de l'organe délibérant de l'EPCI et à la Commission d'évaluation des charges.

La Commission élit son Président ainsi qu'un Vice-Président parmi ses Membres. Le Président a pour mission de convoquer la Commission et de déterminer l'ordre du jour. Il préside les séances et, en cas d'absence, est remplacé par le Vice-Président.

La Commission peut faire appel, pour l'exercice de sa mission à des experts.

La Commission doit établir un rapport sur l'évaluation des charges transférées. Celui-ci est ensuite soumis aux Conseils Municipaux pour approbation. L'évaluation est adoptée si une majorité qualifiée de Conseils Municipaux donne son accord.

La Communauté de Communes de Saverne-Marmoutier-Sommerau se compose d'un délégué par commune membre et 3 délégués pour Saverne.

Le Conseil Municipal,

Vu l'article 1609 nonies C du code général des impôts,

Vu la délibération 2017-08 de la Communauté de Communes de Saverne-Marmoutier-Sommerau

Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de désigner Mme Michèle Parisot Muller comme représentante de la Commune d'Ernolsheim les Saverne à la CLECT.

2017.01.06 : Rénovation clocher :

François SCHNELL explique l'avancement des travaux.

Suite aux intempéries, les travaux ont été retardés. A ce jour, les travaux d'étanchéité ont été réalisés, le plancher et les marches ont été remplacés, la



tour a été nettoyée par l'ouvrier communal et le nettoyage est pratiquement terminé. Les ardoises seront mises en place dès que possible.

Il signale que la charpente dans la pointe du clocher a été plus endommagée que ce qui était visible et la réparation de ces dommages entraîne une plus-value de 2 542.93 € HT (3 051.52 € TTC) soumise au Conseil.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents de donner son accord pour la dépense supplémentaire et autorise M le Maire à signer le devis présenté par l'entreprise Fischer.

Puis François SCHNELL présente les deux solutions pour le traitement du coq et de la croix.

- dorure à la feuille d'or au prix de 3 817.50 € HT (4 581.- € TTC)
- thermolaquage imitation OR, qui n'entraînerait aucun surcoût pour la commune

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- **De choisir le thermolaquage pour le COQ et la CROIX**

Par ailleurs M. le Maire annonce au Conseil qu'il a eu notification par Fabrice SCHELLENBERGER -Vice-Président du Conseil presbytéral, de l'octroi de la subvention d'un montant de 7 950.- € par l'ESP (Entr'aide solidarité protestante).

Il informe le Conseil qu'il a demandé une participation financière au Conseil de Fabriques de St Jean les Saverne.

Enfin M. le Maire signale que DEUX manifestations seront organisées suite à la rénovation du clocher :

- Le 26 février 2017 : bénédiction du COQ : il s'agira d'une cérémonie religieuse
- Le 13 mai 2017 : inauguration des travaux : il s'agira d'une manifestation « officielle » en présence des donateurs.

Une action ayant comme thème les « ardoises récupérées » est également envisagée par la commission « fêtes ».



Mme Isabelle BATISTA signale que M. MENDENI souhaiterait récupérer des ardoises, afin de les peindre. L'idée a été retenue.

2017.01.07 : Formation PSC1 :

La formation PSC1 initiée par Michèle Parisot MULLER et à destination des bénévoles des associations commence à s'essouffler par manque de candidats.

Après en avoir discuté avec Madame MULLER, le Maire propose d'étendre la formation PSC1 à l'ensemble de la population d'Ernolsheim dans le cadre d'un budget maîtrisé soit 10 personnes formées par an.

Il demande l'autorisation au Conseil Municipal pour élargir cette formation à l'ensemble des résidents dans la commune.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à proposer annuellement la formation PSC1 à 10 personnes résidant dans la commune et à prévoir la dépense budgétaire

Madame MULLER signale que les dates de la prochaine session sont le **04 et le 05 novembre 2017 (le matin)**

2017.01.08 : Délégations du Maire :

M. le Maire signale à l'assemblée qu'il a assisté à de nombreuses réunions :

→ AG Sparclub à Dossenheim avec changement du siège local,

→ AG de l'amicale des anciens sapeurs-pompiers où Mme Françoise HABER a été élue Présidente suite à la décision de M. François ARON-CLAUSS de ne plus se présenter.

→ deux réunions de l'Association Foncière, une pour une modification budgétaire afin de pouvoir dédommager les exploitants, l'autre pour l'approbation du compte administratif et du compte de gestion 2016 et le vote du budget primitif 2017,
→ des réunions COMCOM pour la nouvelle gouvernance suite à la fusion.

→ PLU : Monsieur le Maire fait le point sur le recensement des maisons à patrimoine remarquable et informe M KUNTZ qui a en charge cette mission de la réponse faite par Mme RIWER -architecte du Parc- Il rappelle la prochaine réunion qui aura lieu le 9 février 2017



- lotissement : M. le Maire signale qu'il a signé l'acte de rétrocession du lotissement chez Me CRIQUI à Saverne
- panneaux de signalisation des rues du lotissement : M. le Maire informe que les panneaux ont été mis en place dans le lotissement et pris en charge par la SAREST à sa demande.
- divers :
- M. le Maire informe que la boulangerie de Monswiller vient de lui faire savoir qu'elle allait retirer le distributeur de pains à côté de la Maison de la Culture
 - M. le Maire informe des propositions de préemptions qui lui ont été soumises.
 - M. le Maire informe l'ensemble des membres présents que suite au recensement de 2016, le chiffre officiel de la population d'Ernolsheim est de **584**
 - M. le Maire informe que le PAYS DE SAVERNE PLAINES ET PLATEAUX propose une balade nocturne le **06 mars 2017 à 19h00**, afin de vérifier l'isolation des maisons.
- Terrain de football : M. le Maire signale qu'un RDV a été pris S5 avec les différents acteurs pour le démarrage des travaux.
- 19 mars 1962 : M le Maire rappelle qu'une place dans le lotissement porte ce nom. Il explique pourquoi ce choix. Il signale qu'il a été contacté par M Zimmermann R et M Schneider Président de la FNACA pour une cérémonie d'inauguration. Elle a été fixée au **06 mai 2017 à 11h00**. **Des informations complémentaires paraîtront d'ici là.**
- M. le Maire, ainsi que les adjoints ont rendu visite à M et Mme Jean MARTZOLF pour leurs noces d'Or.

2017.01.09 - Rapport des commissions :

Mme Michèle Parisot Muller rappelle les activités et les réunions des différentes commissions :

- La « commission FETE » : chargée de l'organisation du Noël des enfants à l'église et le Carnaval le 21 février 2017
La « commission FETE » remercie M. Patrick BLANCHONG pour son implication quant à la décoration de Noël.
- La « commission COMMUNICATION » : chargée du BIC et du RETRO
- Le 13 décembre : les élus ont rencontré le nouveau président de l'APEEJE, M. Sébastien ROTHE
- Opération « Bouchons de l'Espoir » : les bouchons plastique, liège, liège synthétique (issus des bouteilles de vin) et capsules métalliques, triés, peuvent être ramenés en mairie ou à l'école



MAIRIE d'ERNOLSHEIM-LES-SAVERNE

- Fleurissement : la date du 25 février a été retenue pour la remise des diplômes aux lauréats, ainsi que la réception pour les « nouveaux arrivants »
- Conférence du 10 mars 2017 à 19 h00 : une conférence-fleurissement sera assurée par M. Bernardt d'Ingwiller.
- AFTERS : le groupe a fait le tour du village pour définir les plus belles maisons décorées pour Noël, une récompense a été remise à la mairie.

2017.01.10 - Divers :

- Lampadaire « STEI » : M le Maire informe que l'assureur est venu sur place et que le dédommagement ne saurait tarder. Il rappelle que le lampadaire sera remplacé par un modèle du type « lotissement », la différence de coût sera à la charge de la commune.
- Mme Sonia FROHN souhaite connaître la nature des travaux effectués par M. Guillemot, M. le Maire l'informe qu'il consolide son terrain.
- M. Claude STRINTZ demande où en est le dossier du « mini-lotissement » près du cimetière. M. le Maire lui fait part des deux possibilités. Il souhaite également que le dossier avance.
- M. Gilbert KUNTZ signale que les panneaux du lotissement sont très « hauts », qu'il manque l'écusson d'Ernolsheim, que le nom des rues ne figure pas en alsacien sur ces panneaux. M. le Maire lui répond qu'il avait contacté l'OLCA pour une éventuelle mention du nom des rues en alsacien. Il informe M Kuntz de la réponse de cet organisme qui conseille plutôt une double dénomination des rues dans les quartiers anciens. Quant à la hauteur des panneaux, M. le Maire a fait le même constat. Il rappelle que c'est la SAREST qui a passé la commande et réglé le fournisseur.
- M. Gilbert KUNTZ informe qu'il a participé à une réunion de l'ONF.

La séance a été close à 10h40

Le secrétaire de séance : Eliane GASTEBOIS

Les membres du conseil :

Mme Michèle PARISOT épouse MULLER



République Française
Département du Bas-Rhin

MAIRIE d'ERNOLSHEIM-LES-SAVERNE

M. Jacky KUNTZ

M. François SCHNELL

Mme Francine BOUTY

M. Richard ROBERT qui donne procuration à M. Alfred INGWEILER

M. Gilbert KUNTZ

Mme Sonia FROHN

Mme Isabelle BATISTA

M. Claude STRINTZ

M. Stéphane POUVIL

Mme Myriam VIX

M. Nicolas STEPHAN : absent excusé

Mme Eliane GASTEBOIS

M. Patrick BLANCHONG

Le Maire :
Alfred INGWEILER